Mairie : 02 97 42 12 52 - mairie@surzur.fr

Infos en temps réel : www.surzur.fr

Surzur infos

Janvier 2014

N°153

Vœux du Maire - 12 janvier 2014

Après avoir prononcé un mot d'accueil à tous les invités, dont Hervé PELLOIS, Député-Maire de St Avé et à ses collègues Maires ou adjoints des communes voisines, aux corps constitués, aux élus surzurois, aux membres des commissions extra-municipales, aux présidents d'associations et à leurs membres bénévoles, aux représentants de l'activité économique locale dans toute sa diversité, le Maire a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir ce matin, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, pour notre traditionnelle cérémonie des vœux et je vous remercie vivement de votre présence.

C'est toujours un plaisir de présenter mes vœux à celles et ceux qui contribuent à animer et à bâtir notre Commune, en résumé à la rendre attractive et agréable à vivre pour tous ses habitants.

À chacun d'entre vous je souhaite pour 2014 des vœux de joie, bonheur, santé et amour dont nous avons tous besoin !

Comme les années précédentes, je vais vous présenter à l'aide d'un diaporama préparé par Agnès (Directrice Générale des Services) et Norbert (chargé de communication), le bilan de l'année 2013 de notre commune tant en fonctionnement qu'en investissement et les perspectives connues pour 2014.

Vous avez lu récemment dans la presse, l'évolution démographique favorable de notre commune dans le Pays de Vannes. Au sein de la Communauté d'Agglomération, nous nous situons en très bonne place avec une progression de l'ordre de 4% l'an.

La démographie est le reflet d'une certaine reconnaissance de l'attractivité de notre commune.

Il en découle naturellement une exigence de plus en plus grande dans un service public de qualité que nous devons aux Surzurois.

C'est pourquoi, je voudrais remercier publiquement :

- **tous les agents municipaux qui ont pour objectif l'amélioration du quotidien de plus de 4 000 Surzurois !**
- **tous les conseillers municipaux qui favorisent l'évolution de notre belle commune en prenant les décisions nécessaires,**
- **les adjoints, qui me soutiennent tous les jours dans l'approche des attentes de la population,**
- **les présidents et membres de toutes les Associations qui participent à l'animation locale,**
- **les différents services de l'État et du Conseil Général qui nous apportent leurs conseils avisés pour le respect des multiples normes,**
- **les sapeurs pompiers de Surzur et des Centres de Secours environnants,**

Alors que 2013, comme 2012, restera marquée par la crise de l'économie mondiale, l'année qui vient de s'ouvrir s'annonce tout aussi complexe et incertaine, sauf en ce qui concerne les efforts que nous devrons obligatoirement réaliser tous ensemble, chacun à notre niveau !

Pour autant, cette période difficile sera obligatoirement l'occasion de se réinventer, de faire preuve d'initiative et d'audace!

En ce qui concerne notre commune, dont l'évolution sera soumise aux réductions des dotations de l'État, nous devrons nous serrer la ceinture et en conséquence faire des choix, dans la réalisation des investissements sollicités par les Surzurois !

Nous devrons donc élaborer un budget 2014 tenant compte des potentialités fiscales que nous saurons attirer en créant les meilleures conditions d'accueil sur notre territoire.

Vous comprendrez, dès lors, les raisons qui m'ont guidé depuis que je suis Maire et plus récemment au travers du PLU et du PRU, pour bâtir progressivement « le SURZUR de demain » !

À cet égard, je voudrais souligner l'excellente collaboration dont nous disposons auprès des services de Vannes Agglo dans tous les domaines et notamment celui de l'urbanisme.

Je remercie le président Pierre LE BODO et le prie de transmettre nos remerciements à ses services dont les conseils sont de plus en plus précieux dans l'évolution urbanistique rapide de notre commune.

En effet, les exigences du Plan Local de l'Habitat ajoutées à celle de la production de 20% de logements sociaux imposée à notre commune par l'État, nécessitent que nous nous concertions pour préparer des dossiers de plus en plus élaborés.

Compte tenu des potentialités foncières, nous devons prévoir l'accueil de nouveaux habitants.

Cette population que nous accueillons nous permet de rester optimistes en ces périodes difficiles, car nous gardons espoir en l'homme !

Notre approche positive nous incite à poursuivre notre engagement en faveur de la jeunesse et des familles, par une gestion optimisée des infrastructures créées ces dernières années qui nous permettront d'assurer correctement les nouveaux rythmes scolaires.

Je citerai pour mémoire, la Maison de l'Enfance, l'École Victor Hugo (agrandissement et réhabilitation) et enfin le Restaurant Scolaire Municipal. Cette construction, en cours, me tient particulièrement à cœur car nous pourrons y accueillir les 530 enfants des écoles surzuroises.

Il appartient à chacun d'entre nous, d'agir là où il se trouve, pour apporter chaque jour son optimisme et son expérience pour l'amélioration de la vie à SURZUR!

Je vous renouvelle mes vœux sincères pour une année de bonheur !

Marcel LE NEVÉ,
Maire de Surzur, Maer Surzhur.

L'info du mois
Vie communale
Vie culturelle
Vie associative
Vie sportive
Travaux
Bloc-notes
Agenda
Vannes agglo
Conseil municipal
État civil
Surzur aujourd'hui, prévoir demain

Remise de chèque

L'équipe surzuroise de joutes nautiques a été reçue, samedi 7 décembre 2013, en Mairie de Vannes avec l'équipe vannetaise victorieuse du tournoi du Kiwanis club 2013. En sa qualité de seconde, l'équipe surzuroise a reçu un chèque de 350 €, destiné aux œuvres sociales du CCAS (centre communal d'action sociale).

Voyage en Pologne : rappel

Un voyage en Pologne est proposé aux Surzurois **du lundi 15 au mercredi 24 septembre 2014**. Une réunion de présentation a eu lieu mardi 21 janvier et une douzaine de personnes sont dès à présent inscrites pour participer à ce voyage. Celui-ci ne pourra avoir lieu que si le nombre d'inscrits est suffisant. Inscriptions jusqu'au 28 février. Vous trouverez toutes les informations sur ce voyage sur le site de la commune www.surzur.fr ou à l'accueil de la mairie. Renseignements auprès de Marie-Paule LOISEAU au 02 97 42 12 52 (le jeudi matin).

Modification n°1 du P.L.U. :

L'enquête publique sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) se déroule jusqu'au **vendredi 21 février 2014.** Elle a pour objet l'intégration des orientations définies dans le cadre du Plan de Référence Urbain et la modification de certaines dispositions du plan de zonage et du règlement pour faciliter la mise en œuvre du P.L.U.
Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les déclarations des intéressés lors des permanences prévues :

- mercredi 05 février 2014 de 14h00 à 17h00
- vendredi 14 février 2014 de 9h00 à 12h00
- vendredi 21 février 2014 de 14h00 à 17h00.

Collecte des déchets en bacs individuels

La collecte des déchets par bacs individuels a commencé vendredi 31 janvier pour les ordures ménagères et mardi 4 février pour les déchets recyclables. Tous les circuits de ramassage ont été revus, le camion ne passera donc pas à la même heure que les fois précédentes. Vous êtes invités à sortir vos bacs la veille du ramassage (voir le calendrier remis par Vannes agglo) à proximité du point vert le plus proche de votre domicile.

Horaires du Service de Police municipale

Le service de Police Municipale est opérationnel.

POLICE MUNICIPALE

Chargé d'assurer la tranquillité des administrés afin d'améliorer la qualité de vie à Surzur, le gardien Édouard MURPHY travaille du lundi au vendredi de 08h25 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Le poste se trouve en Mairie et il est possible de le contacter au 02 97 42 12 52 ou à police.municipale@surzur.fr

Élections municipales et communautaires - dimanches 23 et 30 mars 2014

SURZUR comptant au premier janvier 2014, **3 823 habitants** (population municipale - 3 932 habitants avec la population comptée à part), **ces scrutins seront régis par les dispositions applicables aux communes de plus de 1 000 habitants**.

> Qui élirez vous les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?
Vous allez élire, pour une durée de six années, 27 conseiller(e)s municipaux(ales). Le Maire et les adjoint(e)s seront ensuite élus lors du premier Conseil municipal, de la nouvelle mandature.

En même temps, vous élirez pour la première fois au suffrage universel direct, 2 conseillers communautaires.
Ils représenteront votre commune au sein de la Communauté d'agglomération « Vannes Agglo Golfe du Morbihan » dont Surzur est membre. Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les 27 candidats à l'élection municipale et les 3 candidats à l'élection des conseillers communautaires. **Vous ne voterez qu'une seule fois pour ces deux listes que vous ne pourrez ni modifier ni séparer**.
Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus au scrutin à la représentation proportionnelle. **Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote**, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

> Qui peut voter ?
Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de Surzur. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de Surzur. **Comme habituellement, vous devrez présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.**

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?
Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de Surzur de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.
Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur http://service-public.fr/. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : http://www.interieur.gouv.fr/ Rubrique Élections

Recrutement pour la mise sous pli de la propagande électorale

La mairie de Surzur recrute 3 demandeurs d'emploi pour la mise sous pli des professions de foi et bulletins de vote des élections municipales :

- le vendredi 14 mars 2014 de 14h00 à 17h00 (période de vacances scolaires) et le lundi 17 mars 2014 à partir de 9h00 pour le 1er tour.
- le mercredi 26 mars 2014 de 14h00 à 17h00 et le jeudi 27 mars 2014 de 9h00 à 12h00 pour le 2nd tour.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre un courrier accompagné d'un CV à M. le Maire avant **vendredi 7 mars 2014**.

Vie culturelle

Médiathèque Marguerite LOHÉZIC : Exposition

Exposition du 4 février au 1er mars 2014, intitulée **« La musique médiévale »**, prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan. Vous êtes invités à pénétrer au cœur de la musique médiévale. Outre le poster titre et ceux consacrés à la danse et au chant, les 10 autres dressent un classement par familles des principaux instruments de l'époque, montrent les musiciens en situation de jeu et renvoient à quelques reproductions significatives de l'iconographie ou statuaire de référence. 9 instruments de musique complètent l'exposition. **Contact : 02 97 42 17 56 - mediatheque@surzur.fr**

Printemps des poètes
Soirée poésie

Musiciens et poètes sont invités à participer à la **soirée « poésie »** qui sera organisée **jeudi 13 mars à 20h30**. Venez vous inscrire avant vendredi 28 février pour favoriser l'organisation de cette belle soirée « poétik ».
Grands et petits sont conviés **aux ateliers « Dessine-moi un poème »** organisés samedi 15 mars à 10h30 et 15h30. Les inscriptions se font à la médiathèque jusqu'au samedi 8 mars.

Théâtre : « Diable d'homme »

La compagnie théâtrale de Surzur interprètera prochainement une pièce de Robert Lamoureux en 2 actes.
« Pour avoir le prix Goncourt, un écrivain acceptera-t-il l'aide du diable pour pervertir son récit ? Satan sera-t-il en personne à Surzur ? Est-ce un rêve ? » vous le saurez si vous venez les vendredis 7 et 14 mars à 20h30, samedis 8 et 15 mars à 20h30, dimanches 9 et 16 mars à 14h30 à la salle des fêtes.

Vie associative

Carnaval des écoles de Surzur

Les enfants des écoles Victor Hugo et St André se réunissent pour un carnaval dimanche **6 avril 2014**.
À cette occasion, nous invitons les habitants de Surzur à réfléchir à la réalisation d'un char sur le thème des **métiers**, afin de participer au défilé qui aura lieu ce jour-là. Toute participation sera la bienvenue et fera le bonheur des enfants. Amicale Victor Hugo / APEL St André.

Vie sportive

Février 2014 :

Tennis

- Dimanche 16 : Surzur – Béganne TC (seniors féminins)

Football

- Dimanche 2 : Surzur 2 – St Nolff 2 (seniors masculins)
  Surzur 1 – Vannes PPS 2 (seniors masculins)
- Samedi 8 : Surzur – Pays de Sulniac 2 (jeunes U13)
  Surzur – Ploeren 2 (jeunes U11)
- Vendredi 14 : Surzur - Sainte Anne d'Auray ou Grand-champ (loisir seniors masculins)
- Samedi 15 : Surzur – Pays de Sarzeau 3 (foot jeunes U11)
- Samedi 22 : Surzur – CCK Vannes (jeunes U11)
- Dimanche 23 : Surzur 2 – Sarzeau 2 (seniors masculins)
  Surzur 1 – Sarzeau 1 (seniors masculins)

Travaux

Haut débit

Dans le cadre de l'installation de la **fibre optique**, des fourreaux ont été tirés et les chambres en attente installées pour les réseaux lors de l'aménagement de la rue Koh Castel et la rue Gal de Virel. La jonction entre la rue Gal de Virel et la Trinité Surzur par le biais de la rue du Bois et la route de Brizon est à l'étude.

Salle des sports

L'éclairage interne (118 tubes) de la salle des sports a été changé par Yvonnick LE BRUN, employé communal et Jérémy NOBLET, stagiaire en formation de CAP maintenance de bâtiment. Ils ont également nettoyé les plafonds.

Restaurant scolaire

Le futur restaurant scolaire est désormais hors d'eau, hors d'air. L'étanchéité des terrasses est assurée. Les travaux vont concerner les locaux techniques et la partie préparation (cuisine, légumerie) qui seront achevés début juin.

Bloc-notes

Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise depuis le 13 janvier jusqu'au 12 avril, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Certains Surzurois seront concernés et interrogés par Maryse TABURET. Les réponses fournies restent anonymes et confidentielles et servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Infections invasives à méningocoques C
Communiqué de l'Agence Régionale de Santé

Une augmentation des cas d'infections invasives à méningocoques C est survenue dans l'ensemble des départements bretons. Dans le Morbihan, 7 cas sont apparus depuis 2012 dont 3 ont évolué vers un décès. Cette bactérie peut, en effet, provoquer des infections graves dont les formes les plus fréquentes sont une méningite ou une septicémie.
La vaccination est la seule protection efficace contre cette maladie. Elle est recommandée chez les enfants et jeunes de 1 à 24 ans.
Contacts et information : Dr LE GOFF et Dr CONAN : 09 74 50 00 09
ars-dt56-vss@ars.sante.fr

Agenda

Février	Mercredi 26 février Du 4 février au 1er mars	Conseil Municipal Exposition médiathèque
Mars	Jeudi 6 Vendredi 7 &14, samedi 8 &15, dimanche 9&16 Jeudi 13 Samedi 15	Permanence RENOVÉE - 9h/12h Théâtre - 20h30 - salle des fêtes Théâtre - 14h30 - salle des fêtes Soirée poésie - médiathèque - 20h30 Ateliers « dessine moi un poème » - 10h30 et 15h30 - médiathèque

Vannes Agglo Golfe du Morbihan

Bilan Opération RÉNOV'EE

L'Opération RÉNOV'EE, qu'est-ce que c'est ?

Vannes agglo, dans le cadre de son Agenda 21, contribue depuis mars 2012 à la rénovation du parc privé de logements du territoire grâce à l'**Opération RÉNOV'EE**.
Véritable guichet unique voué aux particuliers, ce dispositif gratuit et indépendant permet d'informer sur les aides aux travaux d'économie d'énergie, de guider au mieux les propriétaires dans leurs choix de travaux et d'obtenir des aides financières de Vannes Agglo. **Les propriétaires d'un logement de plus de 15 ans sont éligibles à ce dispositif**, sans condition de ressources.

Nombre de ménages surzurois ayant réalisé un diagnostic : 16

2 ont terminé leurs travaux et ont reçu des subventions pour leur réalisation,
4 ont déposé leur dossier de demande de subventions, les travaux sont en cours de réalisation,
7 ont reçu leur diagnostic et sont à l'étape des devis
3 n'engagent pas de travaux de + de 25% de gain énergétique
Cette opération est reconduite pour 2014. Permanence en Mairie : **jeudi 6 mars de 9h à 12h.**
Pour plus d'informations sur le dispositif : www.operation-renovee.fr ou par téléphone au 02 97 60 42 55.

Conseil municipal

Extrait des délibérations du 15 janvier 2014

Le Conseil Municipal :

▸ Investissement – autorisation pour les dépenses d'investissement dans la limite de 455 000 € avant le vote du Budget Primitif 2014 : 17 voix pour, 4 voix contre (JL TOUCHE, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, P. PERSE) et 6 abstentions (R. MALZAHN, C. PRENGERE, C. LAMBERT, M. CROCHET, N. BLENO, P. GUILLEMAIN).
▸ SDEM : rapport d'activités 2012 : 23 voix pour et 4 abstentions (JL TOUCHE, M. LE QUINTREC, M. NADEAU, P. PERSE)
▸ SDEM – modification des statuts pour la création et l'entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables : unanimité ;
▸ Versement exceptionnel à l'école Saint-André pour son plan d'équipement numérique d'un montant de 42 500 €, entre 2014 et 2016 : unanimité ;
▸ Demande d'une subvention de 139 760 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'extension de la Maison de l'Enfance : unanimité ;

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Etat-civil

Décès : avec nos sincères condoléances
25 décembre 2013 : Marie TALMON - Trégorff

Naissance : toutes nos félicitations !
8 janvier 2014 : Clément TANGUY NOWAK - 52 Domaine de Pernèse

Mariage : tous nos vœux de bonheur !
21 janvier 2014 : BOUY Jean-Pierre et EVENNO Evelyne - 10 rue Saint Symphorien

Surzur aujourd'hui, prévoir demain

Censure

Notre texte paru dans le bulletin municipal n° 152 de décembre 2013, a été censuré par le directeur de la publication, au prétexte de propos sous-entendant la fin de la mandature (cf. notre site internet).

Nous sommes d'autant plus surpris par cette censure, que le discours de la cérémonie des vœux du dimanche 12 janvier 2014 présentait les réalisations communales de l'année 2013, ainsi que des projets pour 2014 et les années suivantes. **En période électorale, la plupart des maires candidats à leur succession, écartent ces sujets de leurs discours ; notre commune ne semble pas être tenue par le même devoir de réserve**.

De même, **le respect de la libre-expression n'y est pas applicable**, bien que selon le Conseil d'Etat : une commune ne saurait contrôler des articles publiés par l'opposition dans le cadre qui lui est réservé.

Nous vous invitons à nous faire part de votre sentiment sur cet état de fait et vous en remercions.

Michèle Nadeau, Michel Le Quintrec, Raymond Nicol, Patricia Perse, Jean-Louis Touche
courriel : surzuraujourdhui-prevdem@orange.fr

Précision apportée par le Maire

Le texte cité (*8 mots*) faisait allusion directe aux prochaines élections municipales en lui donnant une certaine suggestivité…
Par ailleurs, je vous invite à lire le discours de la cérémonie des vœux pour constater que j'ai présenté, comme les années précédentes, les réalisations 2013 et les projets 2014, connus par le Conseil Municipal et les Surzurois.

Directeur de publication : Marcel LE NEVÉ, Maire de Surzur
Membres de la Rédaction : Christian LAMBERT, Marie-Paule LOISEAU, Sylvie GRALL, Pascal GUILLEMAIN, Bernard GUILLO, Michèle NADEAU, André JUTIER, Gilbert LE NILLON, Agnès LIBERGE, Norbert LE PIRONNEC.